

REPOSE DE ANTONIA LUICIANI

Objet : **Edition littéraire en langue corse**

Concernant cette question qui est finalement à cheval entre la compétence lingua corsa et cultura, je vais plus particulièrement répondre sur ce qui concerne particulièrement la culture, pour vous dire que depuis 2017, qui est la date à laquelle nous avons adopté notre feuille de route sur la culture, évidemment, un certain nombre de dispositions ont été prévues en soutien à l'édition littéraire en langue corse, en lien avec les orientations également en matière de sauvegarde et de promotion de la langue corse.

Quels avaient été, je dirais, les grands objectifs à l'époque ? D'abord, un contexte où le lectorat de manière générale a tendance à s'affaiblir pour de multiples raisons, et a fortiori en langue corse. Une édition corse qui est face à des enjeux économiques majeurs qui ne sont pas sans conséquence sur le plan culturel, et de ce fait, la question qui nous a animés était de savoir comment encourager les auteurs et les éditeurs à produire des textes en langue corse quand on sait que la commercialisation de leurs livres peut être limitée en termes de vente, mais aussi en termes de notoriété et de rayonnement.

Pour cela, on a mis en place un certain nombre de dispositifs et on a mené des actions en faveur de la filière du livre corse. Je parlerai par exemple du développement sur l'ensemble du territoire, notamment dans le rural, en tout cas d'un soutien à une réelle vie littéraire à travers l'émergence de propositions culturelles innovantes qui font une part belle au bilinguisme, ou en tout cas, la langue corse tient toute sa place. On peut citer un certain nombre de lieux associatifs ou de festivals littéraires qui ont émergé particulièrement depuis 2019, évidemment grâce au soutien de la collectivité de Corse.

En tout cas, c'était important pour nous de les encourager dans cette dynamique. Donc, on peut penser notamment au laboratoire Orma Creazione à Campile, celui d'Artelibri à Lisula ainsi que les festivals Libri Mondì à Bastia et à Luri, celui d'Altaleghje à Santa Lucia di Tallà, celui de Musanostra à Lumiu ou celui de Racines de Ciel au Palais Fesch à Aiacciu. , qui sont des festivals littéraires dans lesquels on retrouve une place importante qui est faite à la langue corse. Pour nous, la totalité des subventions que nous accordons à la vie littéraire avoisine environ 450 000 euros par an, ce qui représente quatre fois plus qu'en 2018.

Ensuite, un deuxième dispositif qui est celui de la création littéraire en langue corse et en langue française à travers l'organisation de résidences d'écriture. Nous avons mis en place à la médiathèque de Folelli une ambition qui est de créer une maison d'écriture. Entre 2023 et 2024, six écrivains et écrivaines ont été accueillis en résidence sur place entre six semaines et deux mois pour produire des textes en langue corse pour la moitié d'entre eux, ce qui est important pour nous.

Je pense par exemple au travail qui a été effectué par Stefanu Cesari pour écrire des textes poétiques, donc important pour nous. D'autres initiatives de ce genre ont émergé ailleurs sur le territoire, grâce au soutien de la Collectivité de Corse : signalons par exemple une résidence d'un mois effectuée à l'EHPAD de Vicu par Noël Casale et Stefanu Cesari pour collecter des récits de vie des résidents et composer une oeuvre à partir de ceux-ci, en partie en langue corse ; ou celle de Marco Biancarelli qui démarre en ce moment même à l'Animu de Portivechju et qui est consacrée au Nature Writing et à la littérature pos-apocalyptique, également en langue corse.

Également, l'appui au rayonnement des auteurs en langue corse en dehors de nos frontières insulaires. Le financement de traduction de textes en langue corse en langue étrangère, ça a été le cas d'un certain nombre de recueils de poètes corses qui ont été traduits en catalan et qui ont été présentés notamment dans le cadre de la programmation d'Artemare.

L'idée, serait évidemment d'avoir la possibilité d'avoir d'autres lieux où nous pourrions organiser des résidences. La formation de nouveaux talents, ce qui est aussi important pour nous, c'est-à-dire comment renouveler les écrivains prêts à s'impliquer en langue corse, bien sûr, mais plus particulièrement à destination de la jeunesse puisque c'est aussi un public privilégié pour nous. En 2022, nous avons mis en place un partenariat avec la classe prépa de certains beaux-arts, avec une série de master class pour inciter les étudiants à se confronter à la création de livres illustrés en langue corse pour la jeunesse.

Comment cela se traduit ? Concrètement, par la sanctuarisation d'aides directes à la filière pour la publication d'ouvrages avec environ 200 000 euros par an priorisé sur la publication d'ouvrages et avec un bonus de 10% quand ces ouvrages sont effectués en langue corse. Également, on le fait en confortant la commande publique à travers plusieurs biais, notamment l'achat régulier de livres corse au sein des bibliothèques de la collectivité de Corse mais également au sein des bibliothèques municipales. C'est un effort consenti par la collectivité pour aider les communes des villes principales et secondaires de l'île à pouvoir faire des achats réguliers d'ouvrages en langue corse.

Également, nous avons notre propre politique d'achat dans nos médiathèques territoriales, donc le tout pour environ 300 000 euros par an. Soutenir l'activité des librairies corse également et enfin, l'activité de l'ensemble des bibliothèques à travers notre soutien à l'investissement.

Hier, nous avons une réunion sur Santa Lucia di Tallano avec la médiathèque qui sera ouverte en tout début d'année.

L'idée, c'est que petit à petit, on ait un réseau de bibliothèques et de médiathèques qui puissent continuer à faire la part belle à l'édition littéraire corse. Enfin, important aussi pour nous, en termes de médiatisation et aussi de création de moments fédérateurs, l'organisation de prix littéraires, dont certains existent depuis des dizaines d'années.

Je ne pourrais pas tous les citer, mais notamment les prix à destination de la jeunesse, le prix des collégiens, permettant à des compagnies de proposer la mise en scène d'ouvrages en langue corse que les élèves apprennent en classe pour, justement, les emmener de la lecture en langue corse au spectacle vivant. Touchant près de 11 000 élèves par an.

Ça fait aussi partie d'une politique globale de la mise en lumière de cette création en langue corse qui va jusqu'à la mise en scène véritablement dans des théâtres et salles de spectacle de Corse.

La collectivité, vous le savez, décerne également le prix des lecteurs de Corse avec une partie corsophone. Il faut dire également que cette politique est faite en bonne intelligence.

On a un travail régulier avec les professionnels de la filière, les acteurs, les auteurs, pour essayer évidemment de faire monter en puissance cette édition corse et évidemment aussi de la diversifier. Sachez qu'il y a de petites maisons d'édition également qui naissent. Les éditions Spondi, créées et dirigées par Norbert Paganelli en 2022, ect...

Néanmoins, là où je partage une partie de votre question, c'est qu'effectivement, ces maisons d'édition sont souvent tenues par des petites maisons d'édition ou des petites associations et que donc ce tissu reste fragile. C'est la raison pour laquelle nous continuerons évidemment dans les années à venir à les soutenir encore plus fortement que ce que nous avons pu le faire jusque-là. Je vous remercie.